

Journée internationale des Nations-Unies pour le soutien aux victimes de la torture



# VEILLÉE

## POUR LES VICTIMES DE LA TORTURE

- Une heure de solidarité -  
suivie d'un verre de l'Amitié

**Lundi 26 juin 2023 à 18 heures**  
en l'Église du Christ-Roi, 25 av. Gaston Diderich



Réseau Mondial  
de Prière du Pape



**Prier au cœur de l'action**



## Mot d'accueil

« **Prier au cœur de l'action** », voilà le slogan de la Nuit des Veilleurs de cette année, à l'occasion de la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture.

Nous sommes heureux de pouvoir inviter cette année à la Veillée en collaboration avec le Christ Roi et le Réseau Mondial de Prière du Pape et d'avoir pu préparer la Veillée ensemble. Pour la première fois, la pastorale des jeunes est également présente et nous espérons ainsi pouvoir inspirer les jeunes par notre forme particulière de prière qui va de pair avec notre action.

Dans notre Veillée, nous laissons également de la place pour la prière de personnes d'autres religions qui souhaitent partager avec nous leurs préoccupations pour les personnes menacées et persécutées. Pour la première fois cette année, tous les textes sont traduits en allemand, en français et en anglais, ce qui nous permet d'élargir le cercle des personnes qui prient avec nous.

« Prier au cœur de l'action » : cette devise nous conduit au cœur de la spiritualité telle que nous la vivons à l'ACAT :

*Nous prions pour les victimes de la torture* – qu'elles ne soient pas brisées et que justice leur soit rendue.

*Nous prions pour les bourreaux* – pour qu'ils trouvent le courage de renoncer à leurs actes injustes.

*Nous prions pour nous-mêmes* – car nous ne pouvons accomplir notre travail en faveur des victimes de la torture que si nous nous appuyons sur la ferme conviction du psalmiste :

« Le Seigneur est ma lumière et mon salut : de qui aurais-je peur ?  
Le Seigneur est la force de ma vie : de qui aurais-je peur ? »

Enfin, nous prions pour nous, pour ne pas nous lasser, ne pas faiblir, ne pas nous résigner et ne pas relâcher notre engagement jusqu'à ce que justice soit rendue à toutes les victimes, comme nous allons l'entendre dans le texte de lecture de la « parabole du juge impie et de la veuve ».

## **Chant : « N'aie pas peur »**

**N'aie pas peur,  
Laisse-toi regarder par le Christ ;  
Laisse-toi regarder car il t'aime.**

**N'aie pas peur,  
Laisse-toi regarder par le Christ ;  
Laisse-toi regarder car il t'aime.**

1. Il a posé sur moi son regard,  
Un regard plein de tendresse.  
Il a posé sur moi son regard,  
Un regard long de promesse.
  
2. Il a posé sur moi son regard,  
Et m'a dit : « Viens et suis-moi. »  
Il a posé sur moi son regard,  
Et m'a dit : « Viens, ne crains pas. »
  
3. Il a posé sur moi son regard,  
Et ses yeux en disaient long.  
Il a posé sur moi son regard,  
C'était celui du pardon.
  
4. Il a posé sur moi son regard,  
Alors j'ai vu qu'il pleurait.  
Il a posé sur moi son regard,  
Alors j'ai su qu'il m'aimait.

## **Évangile selon Saint Luc (18, 1-8)**

Jésus disait à ses disciples une parabole sur la nécessité pour eux de toujours prier sans se décourager :

« Il y avait dans une ville un juge qui ne craignait pas Dieu et ne respectait pas les hommes. Dans cette même ville, il y avait une veuve qui venait lui demander : “Rends-moi justice contre mon adversaire.” Longtemps il refusa ; puis il se dit : “Même si je ne crains pas Dieu et ne respecte personne, comme cette veuve commence à m’ennuyer, je vais lui rendre justice pour qu’elle ne vienne plus sans cesse m’assommer.” »

Le Seigneur ajouta : « Écoutez bien ce que dit ce juge dépourvu de justice ! Et Dieu ne ferait pas justice à ses élus, qui crient vers lui jour et nuit ? Les fait-il attendre ? Je vous le déclare : bien vite, il leur fera justice. Cependant, le Fils de l’homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? »

### **Chant : « Dans nos obscurités »**

*Dans nos obscurités, allume le feu  
qui ne s'éteint jamais, qui ne s'éteint jamais.*

*Im Dunkel unsrer Nacht, entzünde das Feuer,  
das nie mehr erlischt, das niemals mehr erlischt.*

*Within our darkest night, you kindle the fire  
that never dies away, never dies away.*

## **Nous rendons hommage aux victimes de violations des droits humains**

### ***Mexique, Chiapas: Yonny Ronay Chacon González***



Yonny Ronay est un jeune étudiant, fils de modestes paysans du Chiapas au Mexique. Arrêté lors d'un contrôle de police en mars 2019 dans la ville où il étudiait, il a été embarqué sans raison puis conduit dans les installations de la Division des enquêtes spéciales du Bureau du procureur de l'État. À cette occasion, il a subi des tortures pour le forcer à avouer un vol : maintien à genoux, gifles, coups avec une planche et un chiffon enroulé, simulacre de noyade et chocs électriques.

Pour justifier son arrestation, le lendemain, il a été exposé dans la presse locale et sur les réseaux sociaux, à côté d'armes lourdes. Le but était de présenter Yonny comme un membre d'un groupe criminel et l'auteur d'un homicide à Villaflores, une autre ville du Chiapas.

Le surlendemain, alors qu'il devait être libéré (le dossier contre lui étant vide), des policiers sont venus le chercher pour le transférer vers les services du procureur de Villaflores. Les tortures ont repris, cette fois-ci pour le forcer à avouer l'homicide évoqué dans les médias. Yonny Ronay a dénoncé, entre autres, des asphyxies à l'aide d'un sac plastique enduit de piment. Il a ensuite été placé en détention préventive, accusé d'homicide aggravé puis de vol qualifié.

La détention arbitraire de Yonny Ronay sur la base de preuves fabriquées constitue une violation de son droit à la présomption d'innocence et à une procédure régulière.

Yonny a déclaré à plusieurs reprises qu'il était dans la ville de Cintalapa le jour du meurtre de Villaflores dont on l'accuse.

Il a dénoncé ses tortures dès les premières audiences devant le juge, des certificats médicaux ainsi que plusieurs témoignages accréditent ses dires.

Pourtant, la justice du Chiapas a délibérément ignoré toutes ces graves violations et lui a condamné en septembre 2021, à 31 ans et six mois de prison.

La production de fausses preuves dans le cas de Yonny Ronay ne constitue pas un incident isolé dans l'État du Chiapas. En février 2020, les autorités fédérales l'ont interrogé sur un témoignage qu'il aurait produit dans une autre affaire transmise par les autorités de Chiapas, celle de deux personnes également torturées et détenues de façon illégale. Cependant, Yonny ne peut pas avoir été témoin de ces faits puisqu'il était déjà en prison à ce moment-là. Par ailleurs, la copie de son permis de conduire jointe à son faux témoignage n'a pu être transmise que par la Division des enquêtes spéciales du Chiapas qui le lui avait pris lors de son arrestation.



Foto: Raphaël Weickmans

**Nous prions** pour Yonny Ronay Chacaon González et pour toutes les personnes au Mexique et dans le monde qui sont arrêtées arbitrairement, voire torturées et emprisonnées sur la base de fausses preuves :

Qu'il ne soit pas brisé par ce traitement inhumain et qu'il ne perde pas tout espoir de trouver justice.

Que nous soyons solidaires avec lui dans la prière et dans l'action, qu'il ne tombe pas dans l'oubli et que nous ne cessions pas de nous engager pour lui jusqu'à ce que justice lui soit rendue.

**Nous prions avec le psalmiste :**

Le Seigneur est ma lumière et mon salut : de qui aurais-je peur ?  
Le Seigneur est le rempart de ma vie : devant qui tremblerais-je ?  
(Psaume 26,1)

**Chant : « Dans nos obscurités »**

## Mexique: Kenia Hernandez Montalván



Kenia Inés Hernández Montalván est avocate et défenseuse des droits humains de longue date au Mexique. Elle est fondatrice du Collectif Zapata Vive, association qui lutte pour le droit à la terre et résiste pacifiquement aux modèles de développement néolibéraux de l'État mexicain.

Kenia s'est consacrée à la défense des droits des femmes, des peuples indigènes et du territoire. En raison de son travail, elle a reçu plusieurs menaces de mort de la part de groupes armés de l'État de Guerrero. Cette situation l'a obligée à quitter son territoire et à chercher protection et refuge dans la ville de Mexico, d'où elle a continué ses combats.

Le 6 juin 2020, la défenseuse a été arrêtée alors qu'elle manifestait pacifiquement dans un péage autoroutier pour exiger la libération de prisonniers politiques de l'Etat de Guerrero. Placée en détention préventive jusqu'au 11 juin de la même année, elle a comparu devant un juge du tribunal de contrôle et a été placée en liberté conditionnelle. Cependant, le 18 octobre 2020, elle a été à nouveau incarcérée sur l'accusation de vol avec violence.

Le 24 octobre de la même année, un juge a prononcé une autre libération sous contrôle judiciaire pour affronter cette seconde accusation. Cependant, le lendemain, au lieu d'être libérée, Kenia a été envoyée dans une prison fédérale de haute sécurité, accusée d' « attaques aux voies de communication ». Depuis lors, Kenia est privée de liberté.

À ce jour, dix affaires pénales sont connues contre Kenia Hernandez. Elle est actuellement sous le coup de deux condamnations à plus de 20 ans de prison pour le crime de vol avec violence, dans lequel il a été démontré au moyen d'une enquête que Kenia se trouvait à plus de 600 kilomètres de distance du lieu des événements.



En ce qui concerne les huit autres affaires pénales, Kenia est accusée du crime présumé d'attaques sur la voie publique. À plusieurs reprises, le juge l'a qualifiée de « femme dangereuse et insoumise » qui doit être placée en détention provisoire pour éviter les soulèvements. En effet, ils ont demandé qu'elle soit transférée dans une prison de haute sécurité, où elle est actuellement détenue dans des conditions indignes qui menacent sa santé physique et mentale.

La criminalisation de Kenia promeut une stigmatisation collective et envoie un message d'intimidation aux défenseurs des droits de la terre au Mexique. En outre, l'ouverture d'enquêtes criminelles infondées à leur rencontre a un effet dissuasif sur leur engagement et peut paralyser leur travail de défense des droits humains.



Foto: Raphaël Weickmans

**Nous prions** pour Kenya Inés Hernandez Montalvan et pour toutes les personnes dans le monde qui subissent des violences pour leur engagement en faveur des droits humains :

Qu'elle soit entendue dans sa dénonciation des conditions de détention inhumaines et qui mettent sa vie en danger.

Que justice lui soit rendue dans le cadre d'un procès équitable et qu'elle soit libérée.

**Nous prions avec le psalmiste :**

Le Seigneur est ma lumière et mon salut : de qui aurais-je peur ?  
Le Seigneur est le rempart de ma vie : devant qui tremblerais-je ?  
(Psaume 26,1)

**Chant: « Dans nos obscurités »**

## Vietnam: Nguy Thi Khanh



Nguy Thi Khanh est une figure emblématique mondiale de la lutte contre le changement climatique. Elle a fondé une ONG, « Green Innovation and Development Centre » (GreenID, en anglais), visant à promouvoir l'énergie renouvelable au Vietnam. Elle a également mis en place un réseau de onze organisations gouvernementales vietnamiennes et internationales qui collaborent sur des problématiques énergétiques régionales.

Pour l'ensemble de son travail, elle a reçu plusieurs prix internationaux dont, en 2018, le prestigieux « Goldman Environmental Prize », l'équivalent d'un prix Nobel de l'environnement. Toutefois, sa notoriété l'a exposée à un harcèlement et une surveillance croissants de la part de ses opposants, via des médias d'État et des campagnes de diffamation en ligne, pour avoir simplement exercé son droit à la liberté d'expression en prenant publiquement position en faveur des énergies renouvelables.

Ainsi, elle a été condamnée le 17 juin 2022 à deux ans d'emprisonnement pour des charges fallacieuses d'évasion fiscale par les autorités vietnamiennes, au motif qu'elle n'avait pas payé des impôts dus sur la somme reçue lors de la remise du « Goldman Environmental Prize ». Les autorités judiciaires ont nié le lien entre sa condamnation et ses activités liées au changement climatique. Or, l'arrestation de Nguy Thi Khanh s'inscrit dans une vague d'arrestations de responsables d'ONG environnementales telles que GreenID.

Par ailleurs, il ressort d'une déclaration publique de son époux qu'elle ignorait devoir payer ces taxes à l'époque et qu'elle a depuis reconnu ce défaut de paiement lors de son procès, précisant qu'elle était prête à l'honorer. En outre, il ne semble pas qu'elle ait été représentée par un avocat lors de son procès, en violation des standards internationaux sur le procès équitable. Les gouvernements des États-Unis, du Canada, du Royaume-Uni et de la France ont unanimement et publiquement condamné cette décision.

Depuis, Nguy Thi Khanh est arbitrairement détenue. Aux dernières informations, elle se trouvait dans le centre n°1 de détention de la police de Hanoï. L'ACAT-France se mobilise pour obtenir sa libération immédiate et sans conditions.



Foto: Raphaël Weickmans

**Nous prions** pour Nguy Thi Khanh et pour toutes les personnes à travers le monde qui s'engagent dans la lutte contre les causes du changement climatique, pour la sauvegarde de la création et pour l'avenir des futures générations, et qui doivent payer cet engagement par des harcèlements, l'emprisonnement, les mauvais traitements, voire même la vie.

Que les activistes pour le climat puissent bénéficier de notre solidarité, afin que leur engagement porte des fruits.

Que nous ne relâchions pas notre vigilance sur le sort des activistes climatiques persécutés et que nous renforçons la pression politique pour qu'ils soient libérés sans condition.

### **Nous prions avec le psalmiste :**

Le Seigneur est ma lumière et mon salut : de qui aurais-je peur ?  
Le Seigneur est le rempart de ma vie : devant qui tremblerais-je ?  
(Psaume 26,1)

### **Prières d'intention libres**

**Chant: « Dans nos obscurités »**

## **Psaume 26 - « Le Seigneur est ma lumière et mon salut »**

### **R/ Le Seigneur est ma lumière et mon salut. (Ps 26, 1a)**

Le Seigneur est ma lumière et mon salut ;  
de qui aurais-je crainte ?  
Le Seigneur est le rempart de ma vie ;  
devant qui tremblerais-je ? **R/**

Écoute, Seigneur, je t'appelle !  
Pitié ! Réponds-moi !  
Mon cœur m'a redit ta parole :  
« Cherchez ma face. » **R/**

Qu'une armée se déploie devant moi,  
mon cœur est sans crainte ; \*  
que la bataille s'engage contre moi,  
je garde confiance. **R/**

J'ai demandé une chose au Seigneur,  
la seule que je cherche :  
habiter la maison du Seigneur  
tous les jours de ma vie, **R/**

C'est ta face, Seigneur, que je cherche :  
ne me cache pas ta face.  
N'écarte pas ton serviteur avec colère :  
tu restes mon secours. **R/**

J'en suis sûr, je verrai les bontés du Seigneur  
sur la terre des vivants.  
« Espère le Seigneur, sois fort et prends courage ;  
espère le Seigneur. » **R/**

**Film du Réseau Mondial de Prière du Pape pour l'abolition de la torture**

**Prière d'un torturé  
de Miguel Brun (Pasteur, théologien, rescapé de la torture en Uruguay)**

*Lue par Isabella Camposeo,  
coordinatrice du Réseau Mondial de Prière du Pape*

Seigneur Jésus,  
Tu nous as appris à prier  
en nous adressant au « Père qui est aux cieux ».  
Mais aujourd'hui je voudrais T'adresser ma prière à Toi,  
car tout comme moi, en prison, Tu as connu la torture,  
les vexations, la dégradation de la dignité,  
l'angoisse jusqu'à la désolation de l'âme. (...)  
A chaque pas de douleur sur le chemin de l'épreuve  
j'ai senti ta présence.  
Ce chemin-là n'était pas nouveau.  
Tu étais passé par là, avant moi,  
et ton Esprit m'entourait en me disant :  
« Tu es à présent dans l'affliction,  
mais aie confiance, j'ai vaincu le monde ! »  
Merci, Seigneur, de nous porter dans tes bras !  
Amen.

**Prière**

*Lue par le diacre Michele Camposeo,  
coordinateur du Réseau Mondial de Prière du Pape*

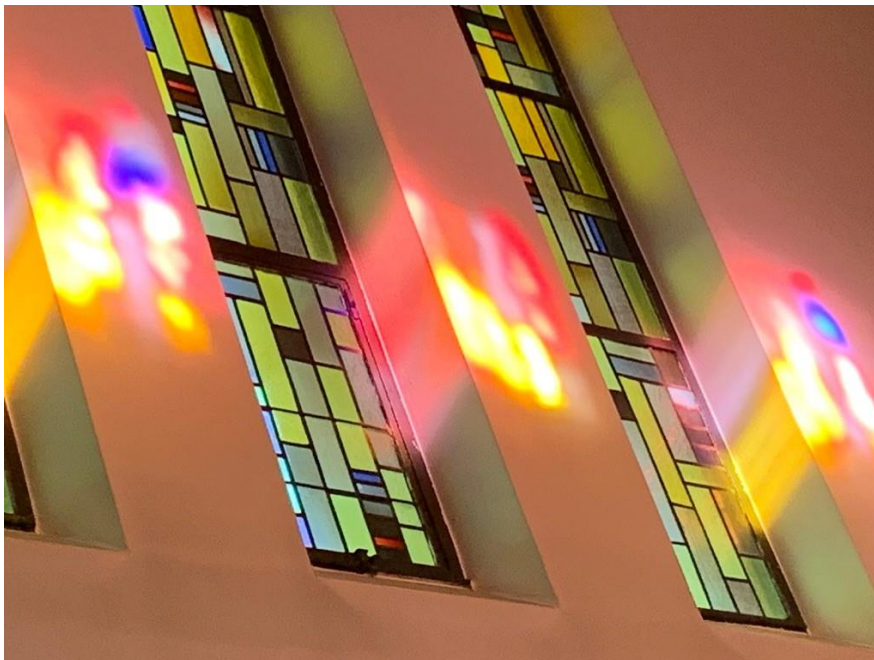
Seigneur, Père de l'humanité,  
Toi qui as créé tous les hommes égaux en dignité,  
regarde avec tendresse tous nos frères humains maltraités  
bafoués, torturés, mis à mort.  
Que d'hommes et de femmes ont eu et ont encore aujourd'hui  
le courage de s'engager, de soutenir des initiatives  
de défense des droits fondamentaux de justice, de liberté.  
Nous nous souvenons de ceux qui ont perdu la vie  
parce qu'ils n'ont pas renoncé à crier justice.  
Beaucoup de chrétiens, aujourd'hui encore au nom de leur foi,  
au nom du respect dû à tout être humain,

s'engagent là où la persécution sévit,  
là où ils se font « la voix des sans-voix » même au risque de leur vie.  
Dans leur engagement ils sont unis à tous ceux  
qui combattent l'injustice et le manque de démocratie ;  
eux tous forment un rempart contre tous les manques  
de respect des droits de l'homme.  
Seigneur, écoute la prière de tes enfants.  
Sois spécialement aux côtés de tous ceux et celles  
qui luttent au péril de leur vie pour les droits fondamentaux,  
ces droits si souvent bafoués partout dans le monde.

Amen

**Notre Père**

**Bénédiction**



*Nous remercions chaleureusement la Communauté du Christ-Roi pour son aimable hospitalité renouvelée tout au long de ces dernières années. Nous sommes heureux d'avoir pu vous inviter cette année à la Veillée en collaboration avec le Réseau Mondial de Prière du Pape, l'équipe de la pastorale des jeunes et la Communauté du Christ-Roi.*

## **Suivi de la Nuit des Veilleurs 2022**

### **Tsi Conrad – Cameroun**

Le prisonnier d'opinion Tsi Conrad est toujours détenu à la maison centrale de Yaoundé. Le 8 décembre dernier, il a commémoré ses six années de détention arbitraire.

### **Veronica Razo Casales – Mexique**

Le 27 mai 2022, le huitième Tribunal pénal fédéral du Mexique a condamné Veronica à 25 ans d'emprisonnement après avoir prononcé l'acquittement et la libération de son frère Erick.

Veronica est privée de liberté au Centre Fédéral de Réadaptation Sociale 16, dans l'État de Morelos depuis 12 ans.

### **Sultana et Luara Khaya – Sahara occidental/Maroc**

Après un an et demi d'assignation à résidence durant laquelle elle a subi du harcèlement, des agressions physiques et sexuelles, Sultana Khaya a pu quitter son domicile de Boujdour le 1er juin 2022, pour se rendre en Espagne et y être soignée.

Depuis cette date, elle parcourt l'Europe afin de témoigner de son engagement et des violences qu'elle a subies au cours des mois passés.

Sa sœur Luara et leur mère ont également quitté leur domicile de Boujdour. Elles continuent de résider sur le territoire sahraoui.

## Chant : « Viens Esprit de Dieu » (Michele Camposeo)

Refrain



The musical notation is written on three staves in treble clef. The first staff begins with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The melody consists of eighth and quarter notes, with a final quarter rest. The lyrics are: 'Viens Es-prit de Dieu rem-plis moi de ta grandeur Viens bri-ser les chaînes au fond de mon cœur'. The second staff continues the melody with similar note values and rests. The lyrics are: 'Viens Es - prit de Dieu rem - plis moi de ton A-mour Viens dé-meure en moi'. The third staff concludes the phrase with a final cadence. The lyrics are: 'au - jour - d'hui et pour tou - jours'.

Viens Es-prit de Dieu rem-plis moi de ta grandeur Viens bri-ser les chaînes au fond de mon cœur

Viens Es - prit de Dieu rem - plis moi de ton A-mour Viens dé-meure en moi

au - jour - d'hui et pour tou - jours

**Viens Esprit de Dieu remplis-moi de ta grandeur**  
**Viens briser les chaînes au fond de mon cœur**  
**Viens Esprit de Dieu remplis-moi de ton amour**  
**Viens demeure en moi aujourd'hui et pour toujours**

1. Esprit créateur visite mon âme  
Emplis de ta grâce les cœurs que tu as créés
2. Esprit de sagesse qui touche les esprits  
Guide tous les hommes au service de la vie
3. Tu es la lumière, viens nous éclairer  
Le libérateur qui vient nous délivrer
4. Le consolateur, l'esprit de vérité  
En toi l'espérance et la fidélité